



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 AVRIL 2026

Date convocation :
10 avril 2026

Date affichage avis :
10 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

Objet :
**FRAIS DE
FONCTIONNEMENT
SCOLAIRES
2025-2026**

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, Maire.

Étaient présents : Mme Martine MORY, M. Didier GUERREY, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Régis TRICHARD, Mme Alice FOURNIL, M. Sylvain PERROT, M. René CHOTEAU, Mme Michèle BARATELLA, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Joël DRE COURT, Mme Annette MORIN, Mme Françoise de VINZELLES, Mme Véronique GOUSY, M. Rémi LEVEQUE, M. Kanesamohan KANAGARAJAH, Mme Nadia LAARAJ, M. Anthony DESCHAMPS, M. Kevin GOUALCH, M. François LEVEEL, M. Niels JULIEN-SAINT-AMAND.

Excusés : Mme Valérie BAYLOT, (représentée par Mme Annette MORIN), Mme Noémie CASSELEUX (représentée par M. Didier GUERREY), M. Côme GRONDIN (représenté par Mme Nicole COURBET), Mme Aurélie RICHARD (représentée par M. Anthony DESCHAMPS).

Secrétaire de séance : Mme Michèle BARATELLA.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal,
Sur présentation de Monsieur Régis TRICHARD,
Vu l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de fixer pour l'année scolaire 2025/2026 le montant qui sera demandé au titre de leur participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques pour les élèves scolarisés à Maurecourt :

- Pour les communes du **Département des Yvelines** :
973,00 € par élève du cycle préélémentaire,
488,00 € par élève du cycle élémentaire.
- Pour les communes de la **CACP (Département du Val d'Oise)** :
765,42 € par élève du cycle préélémentaire,
526,11 € par élève du cycle élémentaire.
(Montants fixés par l'Union des Maires du Val d'Oise)

Précise que la participation de Maurecourt vers l'extérieur ne pourra être supérieure aux montants votés ci-dessus,

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20260416-2026-40-41-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026,
Dit que ces participations pourront être revalorisées chaque année scolaire.



Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 17 avril 2026

Le Maire
Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20260416-2026-40-41-DE
Date de télétransmission : 27/04/2026
Date de réception préfecture : 27/04/2026

ARRONDISSEMENT DE SAINT GERMAIN EN LAYE - CANTON DE CONFLANS SAINTE HONORINE
1, RUE DU MARECHAL LECLERC - 78780 MAURECOURT
TELEPHONE : 01.39.70.23.20

